

# AEROCLAPS.COM

La législation en matière de vol de drone distingue 4 scénarios possibles :

## Scénario 1

Opération en vue du télépilote se déroulant hors zone peuplée à une distance horizontale maximale de 200 mètres du télépilote. Pas de limitation particulière quant à la masse de l'aéronef. Cependant, les aéronefs de plus de 25 kg sont soumis à des autorisations spécifiques complémentaires.

## Scénario 2

Opération en vue du télépilote se déroulant hors zone peuplée à une distance horizontale maximale de 200 mètres du télépilote. Sont uniquement concernés les aéronefs de masse inférieure ou égale à 2 kg.

## Scénario 3

Opération en vue du télépilote se déroulant en agglomération ou à proximité d'un rassemblement de personnes ou d'animaux à une distance horizontale maximale de 100 mètres du télépilote. Sont uniquement concernés les aéronefs de masse inférieure ou égale à 8 kg.

## Scénario 4

Opération hors zone peuplée et ne répondant pas aux critères des scénarios 1 et 2.

---

Très rigoureux avec la sécurité, Jones Cordier a mis en place des protocoles stricts de manière **à écarter tout risque et à minimiser les dommages aux biens et aux personnes en cas d'incidents.**

Les conditions météorologiques et obstacles ont une importance majeure tant en matière de sécurité que de qualité des images. **Dans le cas où les conditions seraient jugées à risque, il se réserve la possibilité de reporter la prestation.**